



**NATIONS  
UNIES**  
GUINÉE



# ANALYSE PRELIMINAIRE MULTISECTORIELLE DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DU COVID-19 EN GUINEE

**Plan d'appui du SNU à la Résilience et au Relèvement Socio-économique**

**AVRIL 2020**

# TABLE DE MATIERES

<b>1. LE COVID-19 DANS LE MONDE ET EN GUINEE .....</b>	<b>3</b>
1.1. Données et tendance du COVID-19 au niveau mondial et en Afrique .....	3
1.2. Situation et évolutions du COVID-19 en Guinée.....	3
<b>2. ANALYSE PRELIMINAIRE DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DU COVID-19 .....</b>	<b>4</b>
2.1. L'IMPACT aux niveau mondial et régional.....	4
2.2. Analyse multisectorielle de l'impact du COVID-19 en Guinée .....	5
2.2.1. Impact macroéconomique .....	5
2.2.2. Impact sur l'accès aux services sociaux de base .....	5
2.2.3. Impact multisectoriel du COVID-19. ....	7
2.2.4. Impact sur la gouvernance, les droits de l'homme, la cohésion sociale, la sécurité et la paix.....	8
<b>3. LES REPONSES AUX DEFIS SOCIOECONOMIQUES DU COVID-19 EN GUINEE.....</b>	<b>8</b>
3.1. Mobilisation aux niveaux international et régional .....	9
3.2. Dispositif national de réponse .....	9
3.3. Plan d'actions prioritaires du SNU et partenaires en appui au plan national de riposte .....	10
3.3.1. Continuité des services sociaux essentiels: .....	10
3.3.2. Gouvernance, droits de l'homme, cohésion sociale, sécurité et paix	13
3.3.3. Résilience et relèvement multisectoriel.....	16
<b>4. PARTENARIATS STRATEGIQUES ET MOBILISATION DES RESSOURCES .....</b>	<b>17</b>
4.1. Partenariats Stratégiques Gouvernement/PTF pour la mobilisation des ressources.....	18
4.2. Action spécifique du Gouvernement.....	19
4.3. Le rôle central du SNU .....	19

# 1. Le COVID-19 dans le monde et en Guinée

## 1.1. DONNEES ET TENDANCE DU COVID-19 AU NIVEAU MONDIAL ET EN AFRIQUE

Le 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a été alertée de plusieurs cas de pneumonie dans la ville de Wuhan, province du Hubei en Chine. Une semaine plus tard, les autorités chinoises ont confirmé qu'elles avaient identifié un nouveau coronavirus responsable de la pneumonie. Le 30 janvier 2020, l'OMS a annoncé que l'épidémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), était une « urgence de santé publique de portée internationale » avec des recommandations provisoires à l'usage de tous les pays. Le 11 mars la maladie a été qualifiée de pandémie. Ainsi, le monde entier fait face à une crise sanitaire sans précédent. D'après le SITREP de l'OMS du 9 avril 2020, on comptait près de 1,5 million de cas confirmés depuis le début de l'épidémie et près de 90.000 morts.

D'après le SITREP de l'OMS-Afrique (18 Mars 2020), le premier cas Africain aurait été détecté en Egypte, le 15 avril 2020. Depuis, le nombre de cas ne cesse de progresser affectant plus de 35 pays dont sept pays ayant enregistré une transmission locale, dont la Guinée.

## 1.2. SITUATION ET EVOLUTIONS DU COVID-19 EN GUINEE

La Guinée fait face, depuis plusieurs semaines, à la progression rapide du COVID-19. Elle a enregistré son premier cas confirmé le 12 mars 2020 dans la capitale (Conakry) et le nombre de cas n'a cessé d'augmenter.

Le Président Alpha Condé a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire le 26 mars 2020 pour une durée d'un mois, reconductible. Le Lundi 6 avril, le Gouvernement Guinéen a engagé son Plan de riposte économique à la crise sanitaire COVID-19, pour contenir et juguler l'épidémie, atténuer les conséquences de la crise sanitaire, notamment pour les ménages en situation de précarité et pour mitiger les effets de l'épidémie sur les entreprises, en particulier, les secteurs les plus affectés. Le 11 avril, le Président de la République institue un Conseil scientifique de riposte pour orienter et renforcer les mesures de lutte contre la pandémie avec comme objectif de combattre et prévenir la propagation du Coronavirus à travers le pays.

D'après le SITREP de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSS) du 18 Avril 2020, la Guinée compte 518 cas de COVID-19 confirmés, 65 guérisons et 3 décès en milieu hospitalier. La concentration du foyer épidémique se trouve à Conakry avec toutefois, un déploiement progressif observé, à l'intérieur du pays, dans 4 zones affectées pour l'instant (Cf Figure 1 ci-dessous).



Figure 1 Répartition géographique des cas confirmés de COVID-19, 9.04.2020- Guinée - MSHP

## **2. Analyse préliminaire de l'impact socioéconomique du COVID-19**

### **2.1. L'IMPACT AUX NIVEAU MONDIAL ET REGIONAL**

La pandémie du COVID-19 a déjà coûté cher en vies humaines et a gravement perturbé l'activité économique et sociale dans le monde. L'impact de cette crise sans précédent sur la vie humaine et sur l'économie mondiale résulte de la gravité de la contagion et de sa vitesse de propagation. Les conséquences du COVID-19 sont multiples tant sur le commerce et les échanges mondiaux de services que sur les acquis sociaux, l'emploi et le développement humain en particulier pour les groupes marginalisés ou désavantagés, exacerbant ainsi les inégalités existantes au sein des sociétés. Elles sont, sans doute, les plus importantes depuis la grande dépression de 1929.

Début janvier 2020, 2 mois avant l'annonce officielle de la crise sanitaire, le FMI projetait une croissance positive du PIB par habitant dans plus de 160 pays membres en 2020. Fin Mars, la situation s'étant sérieusement détériorée, le FMI projetait désormais que plus de 170 pays enregistreront une croissance négative de leur revenu par habitant cette année. Cette situation aura un impact sévère sur la formation brute de capital fixe, l'épargne, la monnaie et les capacités de remboursement de la dette. Elle fragilisera la majorité des travailleurs indépendants, artisans et employés des petites et moyennes entreprises et le secteur informel ; et pourrait détruire près de 30 millions d'emplois.

Selon les estimations de l'Union Africaine, le COVID-19 va réduire fortement les perspectives de croissance en Afrique. La croissance en Afrique va passer de 3.4% en 2020 à -0.8% selon le scénario modéré d'impact du COVID et -1.1% selon le scénario sévère. Selon la Banque Mondiale dont les estimations ne couvrent que l'Afrique Subsaharienne, L'Afrique va entrer en récession pour la première fois depuis 25 ans et la baisse de la croissance économique se situera entre 6 et 8 points de pourcentage en fonction de l'évolution de la crise. Dans le scénario d'impact modéré, la croissance économique passera de 3.2% (avant la crise) en 2020 à -2.1%. Dans le scénario d'impact sévère, la récession économique pourrait être très forte et se situer à -5.1%.

Cette pandémie va avoir des conséquences fâcheuses sur la capacité des Etats africains à mobiliser des ressources internes pour mitiger les conséquences de la crise. Elle va contribuer à accroître les déficits publics et commerciaux et va entamer la stabilité macroéconomique des Etats Africains. Cette baisse drastique de la croissance sera liée entre autres, à la baisse des exportations (-6%), de l'investissement (-5%) et de la consommation privée (-8%). En outre, la mobilisation des ressources domestiques diminuera de 12 pp par rapport au scénario de base et le déficit budgétaire en Afrique s'accroîtra de 2.7% du PIB en 2020.

L'expérience des crises précédentes, en particulier de l'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, a montré l'impact significatif des restrictions de mouvement et des efforts de confinement des malades sur l'accès aux services sociaux de base, accroissant les inégalités en particulier pour les groupes vulnérables. Alors que la pandémie de COVID-19 entame les capacités des systèmes de santé publique, de protection sociale et plus largement des moyens de subsistance, les populations vivant dans la pauvreté, qu'elle soit monétaire ou multidimensionnelle, et notamment celles qui sont les plus marginalisées et discriminées, sont particulièrement exposées à ses effets.

De plus, la diffusion du virus à l'international a remis à l'évidence l'urgence de définir des stratégies précises pour contrôler le mouvement des personnes dans le contexte global. Bien que passée au second plan du fait de la pandémie, la problématique des migrations internationale pose toujours des questions sachant que des milliers de personnes continuent à être rassemblées dans des structures d'accueil, souvent dans des conditions tragiques. Comment dans ce cas garantir le droit de ces migrants avec les directives de distanciation sociale imposées par les gouvernements, et pire encore, les relations de plus en plus tendues entre migrants et non migrants.

## 2.2. ANALYSE MULTISECTORIELLE DE L'IMPACT DU COVID-19 EN GUINEE

### 2.2.1. Impact macroéconomique

La dépendance forte de l'économie guinéenne à l'égard des exportations de matières premières, de l'importation des produits de première nécessité, la prédominance de l'emploi informel, y compris la fragilité des emplois indépendants ainsi que la faiblesse de la production manufacturière augurent de conséquences néfastes pour l'économie guinéenne tant au niveau du secteur privé que pour les ménages et la mobilisation des ressources domestiques.

L'impact macroéconomique du COVID sur l'économie guinéenne se traduira d'abord par une baisse importante de la croissance économique en 2020. Selon les estimations de la Banque Mondiale, la croissance économique pourrait baisser de 1,5 à 2,7 % en 2020 pour les pays hautement dépendant de l'exportation de ressources minières. Cette baisse de la croissance résultera essentiellement de la baisse des exportations, notamment vers la Chine principal partenaire commercial de la Guinée, de la baisse de la consommation privée due à la baisse des revenus et aux mesures de restriction qui impactent les importations et la production domestiques. La baisse attendue de l'investissement privé et celle de l'investissement intérieur brut ainsi que la contraction des ressources fiscales auront un impact significatif sur le déficit budgétaire de l'Etat. Une étude multisectorielle d'impacts socio-économiques du COVID 19 vient d'être engagée sous l'égide du Ministère de l'économie et des finances avec le concours du SNU, du FMI et de la BM notamment qui permettra de mieux préciser les défis et enjeux macro-économiques pour la Guinée mais aussi les impacts pour les ménages, au plan social et humanitaire.

### 2.2.2. Impact sur l'accès aux services sociaux de base

La Guinée a officiellement annoncé le premier cas de COVID-19, le 12 mars 2020. A la date du 18 avril 2020, le nombre de cas confirmés est de 518 dont 65 guéris et 3 décès en milieu hospitalier. La prise en charge de ces cas est concentrée dans un service spécialisé à l'Hôpital Donka. Le dépistage est disponible dans 3 structures, dont 2 à Conakry et 1 à Kindia. La pandémie à COVID-19 est venue contrarier les efforts de renforcement des capacités du système de santé qui commençait à se relever de l'épidémie d'Ebola. La propagation rapide de l'épidémie pourrait être très préjudiciable aux acquis obtenus en matière de soins de santé notamment maternelle, infantile et de prise en charge du VIH-Sida, du paludisme et d'autres endémies. Cet impact pourrait entamer le cycle observé d'amélioration des indicateurs sociaux de base et entamer les avancées en direction des ODD.

Il est attendu que la crise du COVID-19 et les mesures de restriction à la mobilité humaine (mesures de confinement partielles et les restrictions liées aux déplacements infrarégionaux) impactent fortement l'accès des ménages aux services sociaux essentiels et aux activités génératrices de revenu. Cette crise exacerbe les inégalités sociales et remet en cause le droit à la protection sociale et indirectement, les droits du travailleur. La vulnérabilité généralisée de la population (respectivement 55% et 60% de la population vit dans la pauvreté monétaire et/ou multidimensionnelle) et notamment celle des femmes, des enfants, des personnes handicapées, celles, atteintes d'albinisme, et l'absence de mesures de protection sociale d'envergure (moins de 3% de la population bénéficie d'une couverture sociale) limitent fortement la capacité de résilience de la population guinéenne face à la pandémie du COVID-19. Selon les estimations de la Banque Mondiale, la baisse du bien être des ménages pourrait se situer entre 7 et 10% par rapport à la situation observée avant la crise. Ceci pourrait avoir pour conséquence d'augmenter fortement le nombre de personnes entrant dans la pauvreté ou se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté.

Dans le domaine de la protection contre les violations des droits de l'homme (économiques, civils, culturels, sociaux et politiques), les violences faites aux enfants y compris les violences sexuelles, déjà récurrentes dans le pays, pourraient s'intensifier (55,7% des femmes ont subi au moins une forme de violences physiques depuis l'âge de 15 ans et 29.3% des femmes ont subi au moins une forme de violence sexuelle depuis l'âge de 15 ans. MICS 2016).

A ces questions, s'ajoutent le taux encore élevés (38%) d'enfants qui n'ont pas obtenu leur acte de naissance, selon la dernière enquête EDS 2018, alors même que le pays enregistrait à ce moment précis, un fonctionnement normal des services de protection de l'enfant et de l'état civil. Le contexte du COVID 19, avec les mesures restrictives et l'impact sur le fonctionnement des administrations et des services aggraverait probablement cette situation, en particulier pour les enfants vivant dans les ménages pauvres et ceux qui vivent en milieu fermé ainsi qu'en milieu ouvert, sans accompagnement familial.

Le COVID 19 survient en Guinée dans un contexte où les services de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène étaient déjà précaires, en particulier dans les habitats précaires et les zones rurales et pour les sans abris. Selon l'EDS 2018, si une proportion de 79% des ménages consomment de l'eau provenant de sources améliorées avec une forte disparité entre milieu urbain (98%) et rural (70%), ce chiffre cache des disparités entre urbains et ruraux car seulement 39% des ménages disposent d'un service élémentaire (amélioré avec un temps de collecte de moins de 30 minutes) et 18% des ménages traitent leur eau de boisson de façon appropriée. Cette proportion descend à 8% pour le milieu rural, augmentant ainsi les risques liés aux maladies d'origine hydriques telles que les diarrhées. En ce qui concerne l'assainissement, 52% des ménages disposent d'une installation sanitaire améliorée (partagée ou non) et cette proportion baisse à 27%, s'il s'agit des ménages avec un service élémentaire (installation sanitaire non partagée). Le milieu rural est le plus mal loti car seulement 17% des ménages disposent d'un service élémentaire et 21% pratiquent la défécation à l'air libre.

Dans le domaine de l'éducation, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture de 14.320 établissements scolaires (Education Nationale, 14.194 ; Enseignement technique, 96 et enseignement supérieur, 76) impactant ainsi 3.083.093 d'élèves et étudiants dont 2.900.460 au Ministère de l'Education Nationale, 30.968 à l'Enseignement technique et 156.295 au sein de l'enseignement supérieur.

Concernant l'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les analyses du dernier Cadre Harmonisé (Mars 2020) qui ne tient naturellement pas compte du contexte Covid-19, confirmait une amélioration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Pays. Cependant des facteurs tels que la hausse des prix des denrées de base, les attaques de nuisibles, les maladies animales et zoonoses, la pression minière sur les espaces agro-sylvo-pastoraux ainsi que les incendies pourraient venir entraver cette amélioration. Par ailleurs, le Covid19 intervient dans un contexte national fragile lié aux troubles socio-politiques que le pays a connu depuis près d'un an. Ainsi, la Guinée pourrait compter 270 000 personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère à partir de Juin 2020. En effet, la perturbation du transport urbain et de la production agricole, le faible approvisionnement des marchés notamment de produits alimentaires et la faible diversification alimentaire liée au mode de consommation de la population pourraient conduire à une plus forte exposition de la population à la malnutrition entraînant des maladies mortelles et autres facteurs de vulnérabilité. Rappelons que le taux de malnutrition aiguë globale est de 9% et la malnutrition chronique atteint 30% en Guinée.

Les difficultés liées à l'approvisionnement en intrants agricoles pourraient réduire la production et la productivité dans les zones agricoles. Malgré le contexte régional et la libre interaction entre les pays de la sous-région, les limitations imposées par le COVID-19 peuvent entraîner des effets négatifs sur l'importation d'aliments et créer une pression additionnelle sur les stocks nationaux et naturellement, à terme, provoquer une hausse fulgurante des prix qui limiterait l'accès des

populations notamment urbaines aux denrées alimentaire de base. En somme, l'irruption du Covid-19 pourrait occulter et aggraver une situation alimentaire et nutritionnelle déjà fragile en Guinée.

L'épidémie de COVID-19 pourrait compromettre les avancées précaires durement acquises en termes de couverture des services de santé notamment de santé maternelle et infantile y compris pour le VIH et le Sida mais aussi le paludisme, la tuberculose et les autres endémies. En effet, l'offre des services de santé se fait au niveau de 1.433 structures publiques toutes catégories confondues (925 postes de santé, 410 centres de santé, 5 centres de santé améliorés, 33 centres médicaux communaux et hôpitaux préfectoraux, 7 hôpitaux régionaux et 3 hôpitaux nationaux) dont 51% se trouvent dans un état physique et de fonctionnalité non appropriés par rapport aux standards nationaux. Le système sanitaire, rappelons-le, a été durement affecté pendant la crise de Ebola dont les conséquences sont encore perceptibles.

Dans le domaine de la SRMNIA-N, les indicateurs sociaux de base restent contraints :

La mortalité maternelle est de 550 pour 100 000 naissances vivantes,

La mortalité néo natale de 67 sur 1 000 naissances vivantes,

La mortalité infanto-juvénile à 111 ‰ et l'insuffisance pondérale à 16% des enfants de moins de 5 ans.

Autre facteur de vulnérabilité, une adolescente sur quatre (26 %) a déjà commencé sa vie reproductive avant 18 ans et 21 % ont déjà eu une naissance vivante et 5 % sont enceintes d'un premier enfant alors même que les besoins en matière de planification familiale sont peu satisfaits (EDS, 2018)

On estime à 120 000 le nombre de personnes vivant avec le VIH en Guinée soit une prévalence nationale de 1,5%. Cette prévalence est cependant très élevée au sein de certaines populations (HSH 11,4% ; PS 10,7%, patients tuberculeux : 23,4%, les femmes enceintes : 3,9%, les Hommes en uniformes 3,5% ; la population carcérale 2,5%, les acteurs du secteur minier 1,4%, les pêcheurs 3,8% et les routiers 2,3%. (UNAIDS Estimates et ESCOMB 2017). La couverture des PVVIH en thérapie ARV est de 51,58% (15 452 hommes, 41 500 femmes et 4945 enfants) et nécessite une attention continue.

Il faut noter que l'ensemble de ces indicateurs pourrait changer rapidement si le COVID -19 se répandait dans le pays compromettant ainsi la capacité de l'offre des services sociaux de base ainsi que la résilience des populations.

### 2.2.3. Impact multisectoriel du COVID-19.

L'impact multisectoriel du COVID-19 va se traduire par une baisse de l'activité dans tous les secteurs, particulièrement dans les domaines du commerce, de l'industrie manufacturière, de l'hôtellerie et du tourisme mais aussi, du transport et de l'agriculture pour ne citer que ceux-ci. Cette baisse de l'activité se traduira par des pertes d'emploi, notamment les emplois informels (temporaires, sans contrat de travail, sans sécurité sociale) dans l'agriculture, le commerce, le tourisme et les services en particulier. Les mesures de confinement et la restriction de la mobilité inter urbaine aggravera les conséquences économiques du COVID en contraignant le transport des biens et services avec pour conséquence des ruptures dans la fourniture des approvisionnements en biens et services et probablement par une flambée des prix sur les produits de première nécessité. De plus, l'économie guinéenne étant fortement dépendante des transferts de fonds en provenance de la diaspore - En 2017, selon la banque mondiale, 93 millions de \$ ont été transférés par la Diaspora Guinéenne, soit 1,53% du PIB national - Il est aussi à craindre, étant donné le caractère global de la crise, une forte baisse de ces transferts de fonds et donc une vulnérabilité accrue pour bon nombre de ménages soutenus par cette voie. Tous ces

éléments induiront une baisse des revenus des ménages, de leur pouvoir d'achat et une augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité sociale.

#### 2.2.4. Impact sur la gouvernance, les droits de l'homme, la cohésion sociale, la sécurité et la paix

Dans un contexte épidémique tendu, les enjeux de gouvernance des institutions et la continuité de l'Etat peuvent se trouver durement impacter. Le COVID-19 pourrait avoir des effets négatifs sur la stabilité sociale et politique, créant des conditions d'agitation et des confrontations intercommunautaires. L'incertitude des impacts futurs de la pandémie combinée à des restrictions de mouvement, à la montée du chômage, à un accès limité à la nourriture et à l'érosion des moyens de subsistance déjà fragiles pourrait générer un mécontentement parmi la population, alimentant la violence et des conflits.

La gouvernance sécuritaire, la protection civile et la cohésion sociale doivent par conséquent être soutenues. Les violations et abus des droits de l'homme de même, que les Violences Basées sur le Genre (VBG) voient leur nombre augmenter alors que l'accès et l'utilisation aux services sociaux de base déclinent. Il est ainsi probable que les femmes et les filles soient plus exposées à des risques de VBG pendant la pandémie de Covid-19. Un accent particulier doit être porté à ces défis pour prévenir et réprimer les cas d'usage excessif de la force et les abus des droits de l'homme mais également pour renforcer les systèmes de prise en charge et de suivi des VBG.

Le COVID-19 compromet les efforts déployés par les autorités guinéennes et leurs partenaires pour renforcer la promotion, la protection et la réalisation du droit au développement qui rassemble et établit une synergie entre la participation inclusive et les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques (Axe 1 du PNDES et de l'UNDAF – ODD 1, 2, 3, 4, 5, 9 et 16). Cette pandémie affecte par ailleurs, négativement, comme cela a été mentionné plus haut, la participation effective des citoyens, astreints au confinement et aux efforts quotidiens de résilience individuelle et communautaire (Axe 3 du PDNDES et de l'UNDAF – ODD 5, 10, 16). Enfin, elle peut compromettre l'effectivité de la solidarité internationale nécessaire pour garantir la continuité des services sociaux de base (ODD 17).

### **3. Les réponses aux défis socioéconomiques du COVID-19 en Guinée.**

Dès le début de la propagation du COVID-19, le SNU s'est mobilisé auprès du Gouvernement guinéen, avec l'appui de nombreux autres partenaires, pour assister la Guinée dans sa préparation pour une réponse d'urgence sanitaire et socioéconomique de qualité. Dans cette optique, les premières mesures, dès les premiers cas de COVID-19 enregistrés dans le pays, ont porté sur des interventions sanitaires d'urgence ainsi que le renforcement des capacités de prise en charge qui sont extrêmement limitées.

Dans ce cadre, le SNU, capitalisant sur la diversité de ses expertises et de ses ressources, s'est attaché, « Uni dans l'action », à œuvrer auprès du Gouvernement guinéen dans les domaines de : la surveillance épidémiologique et la sécurisation des points frontières, le dépistage, la prise en charge des malades, la logistique et le support opérationnel ainsi que la communication et l'engagement communautaire.

Outre ces mesures qui traitent directement de l'urgence sanitaire, le SNU en collaboration avec certains partenaires, dont la BM et le FMI, a engagé des actions préventives et de réponses en contribuant aux efforts des autorités guinéennes et notamment, du Plan national de riposte initié dès le 6 avril.

La présente analyse, certes préliminaire, est essentiellement axée sur les impacts multisectoriels du COVID-19. Elle promeut des initiatives multisectorielles en soutien du Plan de riposte du

Gouvernement pour traduire en actions immédiates, et de court-moyen terme, les engagements pris conjointement par le SNU et ainsi aider le pays à faire face à cette crise sans précédent.

### **3.1. MOBILISATION AUX NIVEAUX INTERNATIONAL ET REGIONAL**

Depuis la déclaration de l'urgence sanitaire mondiale, le 30 janvier 2020, par l'OMS, le développement du COVID-19 à travers le monde s'est accéléré, entraînant une urgence sanitaire de premier ordre et de nombreuses conséquences socioéconomiques très sévères. La propagation accélérée a conduit à des mobilisations sans précédents aux niveaux national, régional et international avec des dispositions tout aussi drastiques qu'exceptionnelles.

Le 25 mars 2020, le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Antonio Guterres a appelé à la responsabilité partagée et à une solidarité internationale pour répondre, de façon collective, à cette menace. Un investissement de 2 milliards de \$US, a été proposé par le Secrétaire Général pour aider les pays et les communautés les plus vulnérables.

Le G20 et les principaux bailleurs de fonds multilatéraux comme, la Banque Mondiale et le FMI se sont engagés à injecter plus de 1000 milliards de \$US pour atténuer la pandémie. A l'échelle de l'Afrique, de nombreuses initiatives ont également été engagées pour coordonner la mobilisation régionale sous l'égide de l'Union africaine, mobiliser des financements conséquents et faciliter les répliques à la pandémie et notamment à ses multiples conséquences.

Les besoins du continent Africain sont estimés à environ 100 milliards de \$US et un fond commun Africain de 12,5 milliards de \$US a été débloqué par les pays africains pour catalyser l'élan de solidarité internationale nécessaire aux Etats du continent. Dans la même lancée, la BAD a mis en place en faveur du continent, une contribution à hauteur de 3 milliards de dollars pour atténuer les effets du Covid 19.

### **3.2. DISPOSITIF NATIONAL DE REPONSE**

En réponse à la pandémie, le Gouvernement a mis en place un Comité Interministériel présidé par le Premier Ministre. Trois initiatives ont été lancées dans ce cadre : des requêtes d'assistance urgentes ; un programme national prioritaire d'urgence ; une étude d'impact et un programme de relance.

Le Gouvernement a saisi ses principaux partenaires de développement sollicitant des appuis à court, moyen et long terme en lien avec la lutte contre le Covid. Différents niveaux d'engagements sont observés. Des mobilisations de financement sont en cours et des modalités pratiques et diverses de coopération sont engagées y compris en matière de coordination de la riposte.

Aussi, le Gouvernement a institué un dispositif interministériel de riposte et un comité scientifique d'orientation. Il a approuvé la mise en place d'un paquet de mesures prioritaires d'urgence destinées à mitiger les effets immédiats de la pandémie du COVID-19.

D'un coût global de 370 millions USD, ce programme s'articule autour de trois composantes : sanitaire ; sociale ; et d'appui au secteur privé.

Les axes principaux de ce Programme s'attachent à :

- Renforcer et orienter les interventions de l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) pour exécuter un plan d'urgence de 439 milliards de francs guinéens, déjà disponibles. Ces actions s'attachent à promouvoir la sensibilisation et la distribution de kits de protection, la réalisation de travaux d'assainissement à travers des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et des transferts monétaires pour 240 000 ménages vulnérables ciblés (soit 1,6 millions de Guinéens) ;
- Mettre en œuvre des mesures sociales complémentaires consistant à prendre charge pour trois mois, les factures des abonnés au tarif social de l'électricité et de l'eau pour un coût

respectivement de 456 milliards de francs guinéens et de 24 milliards de francs guinéens, soit un total de 480 Milliards de GNF ;

- Décaler les échéances de paiement des factures d'eau et d'électricité pour l'ensemble des autres abonnés non commerciaux ;
- Geler les prix des produits de santé (c'est-à-dire produits pharmaceutiques et équipements de santé) et des denrées de première nécessité ;
- Geler le prix des loyers pour les bâtiments publics et privés et les bloquer jusqu'en décembre 2020.

Enfin, souscrivant à la démarche du gouvernement, la présente analyse a pour objectif d'analyser de façon préliminaire, les défis multisectoriels qu'imposent la lutte contre le COVID 19 et d'orienter en réponse, les actions prioritaires du Système des Nations Unies en Guinée.

### 3.3. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES DU SNU ET PARTENAIRES EN APPUI AU PLAN NATIONAL DE RIPOSTE

Considérant les analyses qui précèdent, sur le plan contextuel et des impacts multisectoriels attendus du COVID-19 mais aussi, les besoins de la Guinée tels qu'exprimés dans le Plan national de riposte du Gouvernement, le SNU veille à ne laisser personne de côté et à adopter une approche fondée sur les droits de l'homme et l'égalité du genre.

Les axes d'interventions prioritaires du SNU, soutenus par ses partenaires, se déclinent ici, en points d'action clés, de la manière suivante :

#### 3.3.1. Continuité des services sociaux essentiels:

- **Renforcer le système de santé**

La mise à niveau, la protection du personnel soignant et l'accroissement des capacités de prise en charge des infrastructures de santé est un des impératifs pour aider la Guinée à prévenir une flambée incontrôlée des cas de COVID et une incapacité sévère d'offrir les soins appropriés aux malades dont le nombre pourraient évoluer de façon assez rapide à la vue des tendances et des faiblesses observées dans la prévention, en dépit des efforts déployés.

Outres l'infrastructure sanitaire, le système de santé, dans son ensemble notamment la chaîne de gestion de l'épidémie COVID-19, devrait bénéficier d'appuis conséquents du SNU et de partenaires bi et multilatéraux de la Guinée.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- Mise à niveau du système de santé
- Prise en charge et suivi médical
- Protection du personnel soignant
- Communication et engagement communautaire

- **Renforcer le support psychosocial et la protection**

Le renforcement des services de protection de l'enfant est essentiel dans le cadre de la réponse au COVID-19. De même, il faut assurer la protection des droits de l'homme dans le cadre de l'application des mesures de confinement y compris veiller à ce que le respect des mesures de distanciation sociale s'applique dans les

prisons et autres lieux de détention afin d'éviter que ceux-ci ne deviennent des sites de propagation de la maladie. De même, la stigmatisation des migrants de retour comme importateurs du Coronavirus ainsi que des personnes vivant avec le VIH/SIDA peuvent avoir des répercussions graves sur leur réinsertion et la jouissance de leur droit à la protection sociale. Ce renforcement se fera à travers celui de la chaîne pénale et la prise en charge psychosociale par les psychologues et les assistants sociaux des enfants, personnes vivant avec un handicap, migrants de retour et autres couches vulnérables victimes de COVID-19, ainsi que le soutien à leurs familles et la facilitation de leur accès aux services sociaux de base notamment l'enregistrement des naissances.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- Mise à niveau du système de protection **des droits de l'homme et de l'enfant**
- Etablir un cadre institutionnel solide pour la prise en charge médico-psychologique des victimes et de leurs proches (au plan immédiat, post-immédiat et différé)
- Assurer une prise en charge psycho-sociale par des psychologues et des assistants sociaux
- Communication et engagement communautaires pour la prévention des VGB et faciliter l'accès à l'état civil

#### ▪ **Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

Les interventions nutritionnelles seront axées sur la protection des services nutritionnels et des pratiques nutritionnelles ainsi que des soins afin de réduire l'impact éventuel d'un état nutritionnel détérioré chez les enfants et les communautés touchées.

Dans le cas où l'accès aux structures sanitaires serait impossible, la stratégie serait réorientée vers la distribution d'intrants dans les communautés avec un suivi nutritionnel à distance. Le Gouvernement et le SNU pourraient concevoir des approches de suivi innovantes permettant de limiter les risques d'exposition et de transmission du virus.

De plus, dans l'objectif de contribuer à réduire les inégalités, d'assurer et de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le SNU accompagnera le Gouvernement dans l'assistance alimentaire à environ 500.000 personnes vulnérables et marginalisées, en insécurité alimentaire sévère, ou confinées et vivant sous le seuil de pauvreté dans les zones prioritaires à risque (zones frontalières et grandes agglomérations urbaines). L'assistance priorisera la distribution générale de vivres sans exclure d'autres options d'assistance ciblée.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- Protection des pratiques nutritionnelles
- Protection de l'accès aux soins nutritionnels
- Protection de l'état nutritionnel des enfants et autres couches vulnérables
- Soutien à la production et la commercialisation des aliments de base

#### ▪ **Renforcer le système Eau/Hygiène/Assainissement**

Le plan de réponse du secteur WASH vise à aider les structures de santé et de prise en charge prioritaires par l'ANSS à disposer d'infrastructures d'eau et d'assainissement ainsi que de dispositifs et d'intrants pour le lavage des mains. Dans ce cadre, le principal centre de prise en charge, l'hôpital Donka a déjà bénéficié d'un forage et de la réhabilitation de 4 autres pour assurer la disponibilité optimale de l'eau.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- Réalisation et réhabilitation d'infrastructure WASH dans les centres de dépistage et de traitement
- Fourniture de kits d'hygiène
- Renforcement des capacités des acteurs

#### ▪ **Renforcer le système éducatif**

La fermeture des écoles va impacter sans doute le système éducatif notamment les acquis des élèves. C'est pourquoi, afin de mitiger la baisse du rendement des élèves, des dispositions sont prises par les Ministères en charge de l'éducation en collaboration avec les partenaires techniques et financiers du secteur. Dans ce cadre, un document de Stratégie de Continuité d'apprentissage en réponse à la crise Covid-19 doit être élaboré et validé par le Cluster éducation qui regroupe l'ensemble des partenaires du secteur. Cette stratégie devra définir les contours de la réponse du MENA à cette crise et les différents moyens d'accès des élèves, sur toute l'étendue du territoire, à des apprentissages pendant cette crise. Sur cette base, un plan de riposte consolidé est en cours d'élaboration.

Le SNU appuiera l'élaboration et la mise en œuvre de cette riposte en faveur du secteur éducatif.

La mobilisation des partenariats pour la mobilisation des ressources est actuellement appuyée par le SNU pour répondre à l'urgence d'établir des solutions urgentes, innovantes et viables pour sauver l'école.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- **Accompagner les Ministères en charge de l'enseignement et de la formation (MENA, MESRS, MEFTEP) dans la mise en place de dispositifs innovants pour la continuité des activités pédagogiques et de formation.**
- **Soutenir la réouverture des classes en intégrant des mesures préventives de la propagation de la maladie**
- **Soutenir les enfants issues de familles vulnérables pour leur maintien à l'école**

#### ▪ **Faciliter l'accès des services sociaux de base aux plus vulnérables**

Dans le domaine de la protection sociale, il est essentiel de mettre en place un programme de protection sociale sensible aux chocs humanitaires pour renforcer les capacités des populations vulnérables affectées par la crise afin qu'elles puissent accéder et utiliser les services sociaux de base essentiels dont l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, l'alimentation et la nutrition. Des mesures de protection dont le support psychosocial, la continuité des services de

santé de routine, la prise en charge sanitaire des cas de maladie chronique. Ce programme de protection sociale, partira d'une évaluation des besoins des personnes impactées par le COVID-19 pour proposer un paquet intégré de biens, de services et de transferts monétaires qui seront destinés spécifiquement aux populations vulnérables affectées par le COVID-19.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- **Concevoir et mettre en œuvre un programme intégré de protection sociale en faveur des personnes vulnérables y compris celles affectées par le COVID-19**
- **Appuyer les bénéficiaires du programme de protection sociale dans leur accès aux services sociaux de base à travers des services complémentaires**
- **Soutenir la résilience des personnes vulnérables à travers leur autonomisation économique**

### 3.3.2. Gouvernance, droits de l'homme, cohésion sociale, sécurité et paix

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance, des droits de l'homme, de la cohésion sociale, de la sécurité et de la paix, les interventions seront articulées autour de trois axes : la gouvernance institutionnelle, la coordination des politiques publiques, le renforcement des mécanismes de redevabilité et de veille stratégique et de la planification opérationnelle des secours, la sécurité des personnes et de leurs biens ainsi que la participation de la société civile et des communautés au processus d'organisation de la résilience face aux défis du COVID 19.

#### ▪ **Appuyer la gouvernance institutionnelle**

Sur le plan de la gouvernance institutionnelle, il s'agira de renforcer les capacités des autorités judiciaires, locales et administratives, et les services d'appui interministériels, à tous les niveaux, dans la coordination, la planification opérationnelle, la protection, le respect et la réalisation des droits de l'homme ainsi que la gestion de l'action humanitaire.

**L'implication de la couche jeune de la population, les personnes handicapées, des femmes et des acteurs de la société civile sera primordiale. Pour ce faire, les Centres d'Ecoute et d'orientation de la Jeunesse seront renforcés, afin d'en faire des pôles d'échanges et d'orientation sur les questions liées à la riposte et aux mesures d'accompagnement prises.** Il en sera de même de l'INIDH, des réseaux et plateformes d'ONG des droits de l'homme y compris celles oeuvrant en faveur des droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées. **Les animateurs quant à eux, serviront d'agents de sensibilisation au sein de leurs communautés respectives. Les guinéens de l'étranger, acteurs majeurs du développement socio-économique, seront invités à s'associer à la riposte à travers l'élaboration d'une feuille de route précise déclinant les modalités de leur implication, au niveau social et économique.**

Enfin, dans le but d'assurer une meilleure coordination des interventions axées sur la riposte, le mécanisme de coordination nationale sera conséquemment soutenu.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcer les capacités des autorités judiciaires (cours et tribunaux), locales (Maires) et administratives (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets), et les services d'appui, à tous les niveaux, dans la coordination et la gestion de l'action humanitaire</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcer les capacités de l'Institution nationale indépendante des droits humains, des organisations de la société civile de défense des droits de l'homme, des droits de la femme, des jeunes et des personnes vulnérables pour une participation plus active à la gouvernance, au niveau central et local</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcer les mécanismes de sécurité et de protection des biens et services à travers le pays</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Consolider les capacités de planification et de coordination opérationnelle des secours et de l'aide aux populations à travers l'usage de technologies innovantes</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcer les capacités des structures de gouvernance de la jeunesse et de la diaspora guinéenne pour une implication active dans la réponse humanitaire et sociale</b></li> </ul>

▪ **Assurer la participation des OSC et des communautés dans le processus de gouvernance**

Le SNU appuiera les institutions en charge de la protection civile, des secours d'urgence, des libertés fondamentales et du renforcement de la gouvernance locale. Il soutiendra également la participation de la société civile et des communautés au processus de planification et de gestion de la riposte. **Les activités de renforcement de l'espace civique de participation citoyenne seront accompagnées de même que l'organisation de rencontres communautaires transfrontalières dans les zones à fort potentiel de dérèglements sociaux consécutifs à la baisse de l'activité économique. L'objectif étant de renforcer la cohésion sociale optimale permettant une cohérence dans la reprise et la continuité de l'activité lors de la normalisation de la situation.**

Les interventions dans ce cadre seront menées en partenariat et en synergie avec l'Association des maires de Guinée, le MATD, le MUNC, le MSPC, l'INIDH, les OSC y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH et le Secrétaire Général des Affaires religieuses.

En outre, face à la forte demande de redevabilité, d'intégrité et de transparence actuellement perceptible au sein des communautés, le SNU appuiera le contrôle citoyen de la gestion de la riposte.

**INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation des Comités locaux de suivi d'alerte précoce COVID-19</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les cellules de veille citoyennes (CVC), l'INIDH et les OSC pour renforcer le contrôle citoyen du dispositif national de la riposte et du relèvement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Associer les médias locaux à la coordination, et surtout, à la communication (sur) la réponse</b></li> </ul>

▪ **Assurer la sécurité et la cohésion sociale dans le strict respect des droits de l'homme**

Dans le cadre de la sécurité et de la cohésion sociale, il est envisagé de soutenir les forces de défense et de sécurité et les services de la protection civile et de renforcer les capacités de la police technique et scientifique y compris les services de médecine légale. Les mécanismes de surveillance sécuritaire et le contrôle de proximité avec les citoyens devront être assurés, dans le strict respect des normes et standards des droits de l'homme. Plus spécifiquement, il s'agira de renforcer les capacités et de doter les forces de défense et de sécurité en moyens spécifiques de surveillance notamment en ce qui concerne le respect des mesures préconisées par les autorités en conformité avec les standards des droits de l'homme. A cela, s'ajoute le renforcement des mesures de contrôle aux frontières ainsi qu'à l'intérieur du pays.

L'avènement de la pandémie COVID-19 coïncide à un contexte marqué par des crises sociopolitiques successives en Guinée. Dans ces conditions, le moindre incident lié à cette pandémie pourrait engendrer des crises et des conflits au sein des communautés. Les souvenirs des turbulences lors de la maladie à virus Ebola sur la sécurité et la cohésion sociale restent encore dans les mémoires.

Ainsi, un soutien de qualité aux initiatives de promotion de la sécurité humaine, de la protection civile et de la coordination opérationnelle des secours sont indispensables pour renforcer la cohésion sociale, la surveillance sécuritaire et assurer la résilience et un contrôle de proximité avec les citoyens.

**Par ailleurs, le SNU appuiera le renforcement de la sécurité transfrontalière, le partage de la bonne information et la sensibilisation des leaders d'opinion et des FDS.**

**INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- Renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité en matière de surveillance du respect des mesures préconisées par les autorités.
- Soutenir la protection civile dans le cadre de la lutte contre le COVID19 pour consolider les capacités opérationnelles d'intervention et de soutien communautaire
- Apporter un soutien de qualité pour améliorer les capacités d'intervention des FDS, celles de la police technique et scientifique et de la justice, en lien avec la chaîne criminalistique
- Concevoir un dispositif structurel et fonctionnel offrant des capacités opérationnelles à la médecine légale en cas d'afflux massif de victimes
- Renforcer à la fois, le cadre institutionnel et la prise en charge médico-psychologique des victimes et de leurs proches
- Appuyer la mise en place et le fonctionnement des mécanismes de plainte et le contrôle de conformité avec les standards des droits de l'homme.

### 3.3.3. Résilience et relèvement multisectoriel

La sévérité des impacts socio-économiques du COVID-19 sera très profond particulièrement pour les pays les moins avancés ou extrêmement vulnérables comme la Guinée.

Même s'il est difficile pour l'instant, d'estimer avec exactitude les conséquences de cette crise, la nécessité de préparer et de déployer des réponses appropriées pour assurer la résilience et le relèvement multisectoriel, constitue une réalité critique.

Le Gouvernement Guinéen a lancé un plan national volontariste et ambitieux de riposte socio-économique à hauteur d'environ 370 millions \$US, pour apporter des réponses sanitaires et socio-économiques immédiates et impulser un relèvement progressif du pays face à la pandémie.

#### ▪ **Préparer et assurer la résilience socio-économique**

La contagiosité de la maladie et la pression explosive qu'elle fait peser sur les systèmes sanitaires des pays affectés, ne sont pas les seuls effets qu'impose le COVID-19. Il a surtout un impact destructeur sur l'économie et la société. Les pays vulnérables, comme la Guinée, sont ainsi exposés à de sévères effets socioéconomiques immédiats qui commandent des réponses urgentes et adaptées pour mitiger les risques et développer les capacités de résilience du pays et des populations face à cette pandémie.

Dans son plan de réponse, le Gouvernement guinéen a pris des mesures d'atténuation exceptionnelles en engageant ses ressources publiques et en sollicitant une mobilisation forte des partenaires au développement et notamment du système des Nations Unies.

En matière de résilience socioéconomique, les agences spécialisées des Nations Unies se sont engagées à préparer et à mettre en œuvre des programmes et projets d'urgence adaptés aux défis multisectoriels qu'impose le COVID 19.

Ces programmes et projets s'attacheront à soutenir, autant que possible, les activités d'appuis aux acteurs du secteur privé formel et informel pour atténuer l'impact sur les activités de production et commerciales, sur l'emploi, et les revenus notamment des populations et des entreprises les plus vulnérables (PME et Start-Up).

Par ailleurs, le SNU aidera le gouvernement dans la mise en pratique des dispositions fiscales et budgétaires adoptées pour soutenir la résilience des acteurs des secteurs productifs.

#### **INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- Soutien aux secteurs productifs formels et informels notamment les PME et Start-Up pour atténuer les chocs liés au COVID-19.
- Appui à l'adaptation des modes opératoires des acteurs économiques et à la protection des emplois.
- **Renforcer les capacités de la Guinée en matière d'infrastructures et de services de qualité, ainsi que de fabrication des équipements de protection et de soins médicaux (masques, gel hydro-alcoolique, savon et produits pharmaceutiques, etc.)**
- **Création d'actifs productifs communautaires et leur utilisation pour une production locale de produits alimentaires de base, en quantité et de qualité suffisante, tout en assurant une chaîne de distribution viable.**

- Appuyer l'installation de systèmes photovoltaïques dans les Centres et Postes de santé.
- Assurer la continuité des activités dans les secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'agriculture, les mines, les télécommunications, le transport.

▪ **Préparer et assurer le relèvement socio-économique**

Au-delà des réponses sanitaires et de la résilience des communautés, un solide plan de relèvement socio-économique doit être préparé et mis en œuvre pendant et après la pandémie pour atténuer l'impact du COVID-19 et préparer le relèvement de l'économie nationale. Par ailleurs, la crise du COVID-19 est survenue à un moment crucial du processus de planification stratégique et de gestion du développement du pays. En effet, plusieurs échéances stratégiques étaient programmées en 2020, dont notamment : la revue de la mise en œuvre du PNDES 2016/2020 ; la préparation des schémas directeurs d'aménagement et de développement durable ; l'élaboration de la politique nationale de l'emploi ; la formulation du nouveau PNDES 2021/2025.

Le programme national de renforcement des capacités de gestion du développement, en appui au relèvement de la capacité d'absorption, est également essentiel pour la mise en œuvre des projets et programmes.

Compte tenu des répercussions déjà manifestes de la crise COVID-19, le SNU appuiera le Gouvernement dans les prochaines étapes de préparation et de lancement du relèvement socioéconomique en lien avec son futur PNDES II.

**INTERVENTIONS PRIORITAIRES**

- **Réalisation d'une étude d'impact socioéconomique multisectorielle et approfondie.**
- Mise en place d'un Fonds National de relance post crise et la définition d'appuis à la mobilisation des ressources financières et technique externes.
- Appui au processus d'évaluation du PNDES1 et de Programmation du PNDES2.
- Appui au processus de réajustement des politiques monétaires et budgétaires.
- Appui à la relance et au développement du secteur privé et notamment, des appuis prioritaires au secteur agricole et aux chaînes de valeurs agro-business.
- Renforcement, dans une perspective régionale, des capacités infrastructurelles et des services de qualité, ainsi que de fabrication des équipements de protection et de soins (produits pharmaceutiques, équipement, etc.)

**4. Partenariats Stratégiques et Mobilisation des Ressources**

Le Dispositif Institutionnel de Suivi du PNDES (DISE) institué à l'occasion de la formulation du PNDES 2016/2020 est le cadre de collaboration, de coordination et de promotion des partenariats entre le Gouvernement et ses partenaires au développement. Dans ce cadre, les leçons et enseignements issus de la période de lutte contre le virus à Ebola ont inspiré la réponse à la crise COVID-19 tout en prenant en considération la spécificité de la pandémie COVID19. Depuis le 10 Mars 2020, le Gouvernement a institué un comité interministériel de riposte et le Chef de l'Etat a

réuni à plusieurs reprises les PTF pour des sessions d'échanges, de coordination stratégique et de mobilisation des concours extérieurs.

Les actions prioritaires du Gouvernement ont porté sur la dynamisation des partenariats stratégiques liant le Gouvernement et les PTF et la mobilisation des financements extérieurs pour faire face à la crise. L'action spécifique du Gouvernement et le rôle central du SNU ont été réitérés.

#### **4.1. PARTENARIATS STRATEGIQUES GOUVERNEMENT/PTF POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES**

La Guinée entreprend actuellement une coopération avec plus de trente partenaires techniques et financiers, multilatéraux et bilatéraux. Les appuis des différentes institutions financières accompagnant le Gouvernement sont constitués par des dons, de l'assistance technique, de l'appui budgétaire directe, des prêts avec des conditions flexibles, selon les bailleurs, et des allègements de dettes, à venir.

A cet égard, et dans le cadre de la crise COVID-19, les Groupes de la Banque Islamique de Développement et de la Banque Mondiale proposent respectivement, de développer un paquet complet de mesures intégrées dénommé « les 3R » (Répondre, Restaurer et Redémarrer) à travers une Plateforme Nationale Unifiée, avec une enveloppe globale de 2,3 milliards de dollars, qui reposera sur 3 piliers : (i) la protection des pauvres et des vulnérables ; (ii) le soutien aux entreprises ; et (iii) le renforcement de la résilience économique et l'accélération de la reprise.

Des bailleurs de fonds bilatéraux s'engagent également au profit de la riposte en Afrique et à soutenir des programmes conjoints multidonneurs.

Pour ce qui concerne la Guinée, le Gouvernement, avec l'appui du SNU s'attache à soumettre des requêtes de financement à ces bailleurs.

Déjà, dans le cadre de la recherche de financement d'actions immédiates et urgentes relatives à la surveillance et à la prise en charge mais aussi, aux infrastructures (laboratoires), à la logistique, à la communication et à la coordination, des requêtes de financement ont été adressées à certains Bailleurs de Fonds (BID, BAD, BADEA et BM) pour un montant global de 69,35 millions de dollars US.

Dans la même dynamique, et pour faire face à l'urgence immédiate, certains bailleurs de fonds comme la BID, la BAD et la BADEA ont convenu avec le Gouvernement qu'en marge des requêtes qui leur seront soumises, ils pourraient faciliter la mise à disposition d'un montant total de 24,6 millions de dollars. Cette somme représente les économies réalisées sur des projets en cours d'exécution ou en instance de clôture pour faire face aux besoins urgents du système sanitaire.

La Banque Mondiale a déjà confirmé un appui de l'ordre de 200 millions de dollars US et la BAD pourrait financer le plan de riposte avec une contribution de 32 Millions de dollars US. Le FMI a annoncé un allègement de la dette du pays à hauteur de 25 millions de dollars et la possibilité d'un décaissement, en Mai 2020, sous la forme, d'une facilité de l'ordre de 150 millions de dollars.

Le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers et le système des Nations Unies ont mené plusieurs activités de mobilisation de ressources afin d'accélérer la mise en œuvre des activités d'alertes et de riposte. Des efforts mutuels sont en train d'être entrepris afin de développer des analyses et des plans d'action pour la relance économique et sociale post COVID19 en vue de soutenir la résilience des communautés et de maintenir la paix et la cohésion sociale.

L'action commune pilotée par le Gouvernement, avec ces institutions mandatées et grâce à l'appui des agences du SNU, des institutions financières internationales et des partenaires bilatéraux ont commencé à donner des résultats concrets sur le terrain.

En outre, le secteur privé local et régional a rejoint l'effort de mobilisation des fonds à travers des initiatives de dons au Gouvernement, en nature ou sous la forme d'appuis financiers aux efforts de l'ANSS et des structures de l'Etat mobilisées.

#### **4.2. ACTION SPECIFIQUE DU GOUVERNEMENT**

Le Gouvernement a présenté un plan de riposte à la crise sanitaire COVID-19 estimé à 370 millions de dollars US. Le Plan est axé sur les trois aspects : sanitaires, sociaux et économiques dont notamment, l'appui à la relance du secteur privé formel et informel affecté par la crise.

La gestion des fonds a été initialement affectée à une commission de gestion financière pour la riposte contre le COVID19, pour donner suite au compte rendu de la réunion tenue, le 2 Avril 2020, à la Primature.

L'aide extérieure à mobiliser ne fait pas partie des fonds du Plan de riposte du Gouvernement.

#### **4.3. LE ROLE CENTRAL DU SNU**

Le système des Nations Unies, avec ses agences résidentes et non résidentes, ses fonds et programmes figure au cœur de la réponse nationale. Chaque Agence a pu soutenir, grâce à son mandat et à ses avantages comparatifs, le plan de riposte nationale en synergie avec la coordination du SNU.

Le SNU en collaboration avec l'ANSS a approché plusieurs partenaires intéressés par le financement de plusieurs activités relatives au plan de riposte nationale. Des conventions sont en cours de signature sur les aspects relatifs aux services d'appui à la prise en charge des patients, à la logistique et au support opérationnel.

Certaines agences ont déjà alloué une partie de leur fonds programmatiques ou s'apprêtent à le faire afin d'appuyer le financement de la riposte. Le SNU étudie également des pistes de réaffectation de fonds supplémentaires et de recherche de financement.

Un appui significatif, en nature ou sous forme d'équipement, de véhicules, en ressources humaines et en services a déjà été fourni et continuera d'être mobilisé afin d'appuyer l'effort national et international de lutte contre le COVID19. Cet appui est fourni sous forme d'assistance technique aux différents ministères afin de préparer un plan de relèvement multisectoriel pour la République de la Guinée.

Plusieurs initiatives de mobilisation de fonds ont été menés collectivement et individuellement. C'est ainsi qu'au niveau corporate et pour donner suite « à l'appel à solidarité » du Secrétaire General de l'ONU, un Fonds de réponse et de relèvement a été établi. Le United Nations (UN) COVID-19 Response and Recovery Multi-Partner Trust Fund est un mécanisme de financement inter-agence qui vise à appuyer les pays à faible et moyen revenu afin de pouvoir gérer la crise sanitaire et les impacts socioéconomiques causés par la pandémie.

Le fonds vise à financer des projets ciblant les urgences médicales, les impacts sociaux et économiques de la réponse et du relèvement. A ce fonds, s'ajoute les fenêtres d'opportunité du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF – Peace building Fund) qui intervient en Guinée depuis

2007. Ce fonds est intervenu en République de Guinée à hauteur de plus de 80 millions de dollars, dont plus de 48 millions dans le cadre du deuxième plan prioritaire (2011- 2015). Dans le cadre de la seconde période de la troisième phase d'appui, couvrant la période juin 2019 à décembre 2021, le budget s'élève à environ 18 millions de dollars US.

Le fonds PBF a lancé un Appel à candidatures et a défini une note d'orientation pour toute initiative pour la promotion des jeunes et l'égalité, dans le cadre d'une vision cohérente de réponse à la crise du COVID-19.



**TOGETHER POSSIBLE:  
GEARING UP FOR THE 2030 AGENDA**

